



Misery-Courtion



*Rapport de
gestion
2024*

Table des matières

1. Préambule

2. Activités des dicastères du conseil communal

2.1. Administration générale – personnel – archives – finances

2.1.1. Administration générale - personnel

2.1.2. Communication - information

2.1.3. Archives

2.1.4. Finances

2.2. Aménagement du territoire – constructions – déchets – forêts – endiguements

2.2.1. Aménagement du territoire

2.2.2. Constructions

2.2.3. Déchets

2.2.4. Forêts

2.2.5. Endiguements

2.3. Santé – affaires sociales – petite enfance

2.3.1. Santé

2.3.2. Affaires sociales

2.3.3. Petite enfance

2.4 Bâtiments – cimetière – sports et loisirs – énergie – environnement

2.3.4. Bâtiments communaux

2.3.5. Cimetière

2.3.6. Sports et loisirs

2.3.7. Energie

2.3.8. Environnement

2.4. Routes – transports – parchets communaux – service du feu – protection de la population

2.4.1. Routes

2.4.2. Voirie

2.4.3. Transports

2.4.4. Parchets communaux

2.5. Enseignement obligatoire – formation – accueil extrascolaire

2.5.1. Enseignement obligatoire

2.5.2. Formation

2.5.3. AES

2.7 Eau potable – eaux usées

2.7.1 Eau potable

2.7.2 Eaux usées

3. Conclusion

1. Préambule

Selon l'article 19 de la Loi sur les finances communales (LFCo), le conseil communal établit un rapport de gestion qu'il présente à l'assemblée communale en même temps que les comptes. L'assemblée communale prend acte du rapport de gestion. De nombreuses informations sur la vie communale sont présentes sur le site internet communal : www.misery-courtion.ch.

2. Activités des dicastères du conseil communal

2.1 Administration générale – communication/information - personnel – finances - archives

Ce dicastère est géré par M. Alexandre Ratzé, Syndic

2.1.1. Administration générale - personnel

Les différents services administratifs sont répartis comme suit :

Finances	Secrétariat	Population	Technique
Sylvie Wider 01.04.2002 - 30.09.2024 Stéphane Grandjean 01.10.2024	Olivier Simonet 01.02.2017	Nicole Joye 01.04.2008	Alexandra Pauchard 01.12.2023
<i>Apprenties de commerce</i> : Elia Baftija (3 ^e) – Eva Grilo Soares (1 ^e)			
<i>Renforts ponctuels</i> : Marie Joye – Flavie Riedo			

2.1.2. Communication – information

Collaboratrices-teurs

La communication entre l'autorité communale et les collaborateurs administratifs se fait sous la forme orale et avec des séances de coordination, en principe le lendemain ou le surlendemain d'une séance de conseil communal. Le condensé de ces réunions en présentiel est rapporté par un court procès-verbal sur lequel on convient bilatéralement des tâches, avec mention du délai, pour réaliser les tâches découlant des décisions prises par l'Exécutif.

Population

La population au 31.12.2024 est de 2'385 habitants, seulement 17 de plus que l'année précédente. Elle est régulièrement informée :

- Par les informations publiées sur le site internet de notre commune
- Par l'envoi de tout-ménage
- Par la publication, deux fois par an, du bulletin communal d'informations « L'Oxalien »
- Par affichage aux piliers publics, situés dans les 4 villages de la commune
- Ouverture du bureau communal pour les citoyennes / citoyens

2.1.3. Archives

Les travaux d'archivage, qui ont été confiés à l'entreprise « Passeurs d'archives » en 2021, ont marqué une pause en 2024, ils devraient reprendre et s'achever en 2025. Suite à l'inondation du sous-sol du Centre communal en décembre 2023, plusieurs ouvrages ont dû être remis en état et du matériel remplacé, ce qui a occasionné quelques dépenses imprévues.

2.1.4. Finances

Le changement de titulaire pour ce département représente un grand défi, le volume de travail est très conséquent et semble difficile à absorber par une seule personne. En 2024, l'exercice comptable solde avec un bénéfice de Fr. 1'137'707.02. Ce résultat est à interpréter avec prudence, car le bénéfice dégagé est principalement dû à la dissolution partielle de la réserve de réévaluation (Fr. 1'513'500.--). Le montant dépensé en guise d'investissements est, pour l'année 2024, de Fr. 3'658'241.93.

M. Vincent Genier, membre de la commission financière, a démissionné et M. Julien Sautaux a été élu par l'assemblée communale du 9 décembre 2024 pour le remplacer.

2.2 Aménagement du territoire – constructions – cadastre – mensuration – déchets – forêts – endiguements

Ce dicastère est géré par M. Pascal Baechler, Vice-syndic et responsable des commissions du feu et des constructions, ainsi que de l'aménagement du territoire.

Organisation du dicastère : il se compose d'une commission d'aménagement pour l'urbanisme et d'une commission des constructions pour les demandes et suivis des permis de construire.

2.2.1. Aménagement du territoire

L'année 2024 a été plutôt calme. Pour le secteur de la Gravière, le dossier de modification de la zone actuelle en zone d'activités spéciales est toujours en cours. Quelques séances ont eu lieu pour définir en détail les prescriptions de cette zone. En parallèle, plusieurs procédures de remise en état au droit conforme sont en cours. Une demande de permis de construire doit être établie pour légaliser le site de production de l'entreprise Gramise SA.

2.2.2. Constructions

En 2024, 40 demandes de permis de construire ont été déposées. Les demandes sont plutôt en baisse.

Nombre de demande de permis de construire	Procédure ordinaire	Procédure simplifiée	Demande préalable	Procédure fédérale ESTI
40	14	21	4	1

La commission des constructions a été sollicitée, en particulier M. Roland Aeby, pour faire l'état des dossiers de construction ouverts depuis 2016. Certains dossiers ont pu être clos, mais de nombreux contrôles doivent encore être organisés.

La charge de travail dans ce domaine et de façon plus globale au département technique a incité le Conseil communal à inscrire au budget 2025 la création d'un poste supplémentaire à temps partiel.

2.2.3. Déchets

Dans le cadre du concept de sécurité en cours de mise en place avec l'aide du Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA) basé à Moudon, un audit a été effectué sur le site du Nitou, comprenant la déchetterie et le hangar utilisé par la voirie. Un montant a été mis au budget 2025 pour des améliorations.

Les sacs à ordures officiels sont désormais aussi vendus à l'épicerie « Chez Mimi » à Courtion et au magasin Denner à Courtepin.

Pour remplacer l'un des surveillants démissionnaires, M. Thierry Bigler, le poste a été mis au concours et n'a suscité qu'un intérêt modeste. Un engagement est attendu pour le début 2025.

2.2.4. Forêts

La gestion de nos forêts est confiée à la Corporation Forestière du Haut-Lac CFHL.

2.2.5 Endiguements

Différents travaux ont dû être réalisés suite aux gros orages du mois de juillet, notamment un enrochement pour stabiliser les berges du Chandon, ainsi que pour le ruisseau du Nitou. La renaturation de la Crausa s'est également poursuivie.

Les castors posent toujours quelques problèmes aussi sur la Crausa et nouvellement dans le Nitou.

2.3 Santé – affaires sociales – petite enfance

Ce dicastère est géré par M. Christophe Frossard.

2.3.1. Santé

Misery-Courtion est représenté par M. Otto Schöb au comité du Réseau Santé du Lac.

Chacun des villages de la Commune est maintenant équipé d'un défibrillateur, placé à un endroit central et facilement accessible. Une signalisation idoine marquant leur emplacement a été posée.

2.3.2. Affaires sociales

Mme Pierrette Besson a remplacé Mme Pierrette Théraulaz au sein de la Commission Seniors+. Cette Commission a développé un riche programme d'activités, en complémentarité de ce que faisait déjà le Groupe des Aînés, avec notamment des marches, des conférences, des visites et une participation au Marché de Noël.

2.3.3. Petite enfance

L'école maternelle « Le Manège Enchanté » accueille les enfants dès l'âge de deux ans à raison de 2 jours par semaine (mardi et vendredi). L'enseignante, Mme Caterina Rodriguez, est régulièrement secondée par une stagiaire. 15 enfants fréquentent cette école à la rentrée 2024/25.

La Commune a une participation dans la crèche Barbotine de Belfaux. Elle est aussi membre de l'association Kibelac qui se nomme désormais Accueil Familial de jour du district du Lac.

2.4 Bâtiments – cimetière – sports et loisirs – énergie – environnement

Ce dicastère est géré par Mme Sabine Haymoz, également responsable des commissions des énergies et des fêtes.

2.4.1. Bâtiments communaux

Le personnel de conciergerie et de nettoyage des bâtiments communaux se répartit comme suit :

Centre communal Misery	Ecole Courtion	Anciennes écoles Cournillens et Cormérod	Chapelles et STEP Misery
Muriel et Marc Gattlen	Sandrine Turmo	Mara Cuius	

Les travaux d'agrandissement du Centre scolaire et paroissial, sis à la route de l'Eglise 27, se sont achevés avec la mise en service d'un nouveau chauffage et de 3 salles de classe. La rénovation et la transformation de l'ancien bâtiment, à la route de l'Eglise 31, sont entrées dans une phase plus significative. Un crédit additionnel de 1.58 mio de francs a été accordé par l'assemblée communale du 13 mai 2024.

Après l'inondation du sous-sol du Centre communal en décembre 2023, les travaux de remise en état de la salle du conseil communal lui ont permis de siéger à nouveau dans ses murs dès le mois d'avril, après un trimestre à la salle des maîtres de l'école à Courtion.

Une fuite d'eau s'est produite dans le local de la fanfare, également au sous-sol du Centre communal à Misery. Les îlots de circulation ont été posés sur la Place du Centre.

Une main-courante a été installée au perron d'entrée de l'école à Cournillens et le garde-corps a été changé au-dessus de la rampe d'escaliers menant au sous-sol de ce bâtiment.

2.4.2. Cimetière

En 2024, 5 personnes y ont été inhumées (urnes et tombes).

Le secteur à gauche de l'oratoire, dans la partie basse du cimetière, a été largement désaffecté.

2.4.3. Sports et loisirs

L'Oxalie en Fête a organisé plusieurs manifestations en 2024, entre autres des journées jeux et le marché de Noël. La fête nationale a été mise sur pied par la société de Jeunesse et fréquentée par environ 400 personnes au terrain de football à Courtion. Dès le mois de septembre, la Commune se charge de la tonte de ce terrain par l'entremise de M. Paul Andrey.

Les démarches pour le réaménagement de l'ancien terrain de foot à Misery suivent leur cours avec une étude pour intégrer au projet un boulodrome. La place de jeux située à l'école à Cournillens a été en grande partie remise à neuf, celle sise au Bois du Mont à Cormérod a bénéficié de quelques travaux d'amélioration réalisés par la voirie.

Lors de la Fête de la Musique le 22 juin à Courtion, la paroisse réformée de Cordast était présente pour marquer ses 150 ans.

La société de tir des Carabiniers de Cournillens a fêté son 100^e anniversaire avec une journée portes ouvertes de son stand et une soirée conviviale en présence du syndic.

2.4.4. Energie

La commission des énergies s'est réunie deux fois en 2024, dont une en présence de M. André Lehmann, conseiller « Cité de l'Energie ».

Le concept d'entretien des espaces verts communaux est en cours d'élaboration et devrait entrer en vigueur en 2025. Des filtres solaires ont été posés aux vitres de l'administration communale.

L'étude pour l'assainissement énergétique du Centre communal a été lancée, un crédit d'exécution devrait être présenté au Législatif en 2025.

2.4.5. Environnement

Une action « coup de balai » a été organisée par l'association culturelle *L'Oxalie en Fête* le 23 mars 2024. Plus de 30 personnes y ont participé et ont récolté plus de 100 kilos de déchets.

Le 14 mai 2024, dans le cadre de la « Semaine pour le climat », une classe du CO de Jolimont a découvert le fonctionnement de la déchetterie du Nitou et les principes du tri des déchets.

2.5 Routes – voirie - transports – parchets communaux – service du feu – protection de la population

Ce dicastère est géré par M. David Bongard.

2.5.1. Routes

L'entretien courant a permis la réfection de chemins en gravier et le renouvellement partiel du revêtement bitumineux de la route de l'Ancien-Poste. De nombreuses fissures entre les bordures et les trottoirs ont été pontées.

Un nouveau trottoir a été créé à Cournillens, le long de la route de Courtepin, dans le secteur de La Charrue. Le réaménagement de l'arrêt de bus « Marais » est maintenant terminé.

Le projet Valtraloc à Cormérod a été mis à l'enquête et a suscité 2 oppositions, lesquelles seront traitées en début 2025.

Un groupe de travail étudie le réaménagement de la place de l'école à Courtion et de ses environs, suite à l'achat d'un terrain colloqué en zone d'intérêt général sur la propriété de M. Telley.

2.5.2. Voirie

Le personnel de voirie se répartit comme suit :

Employés communaux (édilité)		Agent de maintenance (bâtiments)
Matthieu Goumaz	Yan Mosimann	Jérémy Huguet

Un mandat de prestations a été conclu dès le mois de mai avec la mise à disposition d'un 40% pour le foyer de la Colombière.

Le concept santé et sécurité au travail est mis en œuvre en collaboration avec le SPAA ; plusieurs mesures ont été prises, suite à des visites sur place et des rapports d'audit.

2.5.3. Transports

La cadence de la desserte par les bus TPF est nettement augmentée dès l'introduction de l'horaire 2024/2025, en particulier pour les arrêts à Misery sur la ligne Avenches-Fribourg.

210 cartes dégriffées « Commune » ont été vendues au guichet durant l'année 2024.

2.5.4. Parchets communaux

Les parcelles 1062, 1074 partiel et 2071 ont changé d'exploitant.

2.6 Enseignement obligatoire – formation – AES

Ce dicastère est géré par Mme Cindy Schneider.

2.6.1. Enseignement obligatoire

Un camp de ski et une journée de clôture ont été organisés par l'école.

Le Conseil des parents a collaboré à plusieurs d'entre elles ; quelques-uns de ses membres ont changé entre les années scolaires 2023/24 et 2024/25.

A la rentrée 2024/25, l'école à Courtion compte 11 classes et plus de 20 enseignantes et enseignants.

2.6.2. AES

Le personnel de l'accueil extrascolaire se répartit comme suit :

Responsable	Responsable suppléante	Intervenante	Auxiliaires
Janique Jenny	Jacqueline Audergon	Samira Kabab	Maria Mazza Chatrin Nocerino

Au début de l'année scolaire 2024/25, 70 enfants fréquentent l'AES.

2.7 Eau potable – eaux usées

Ce dicastère est géré par M. Jean-Yves Garreau.

2.7.1. Eau potable

La gestion du réseau communal de distribution de l'eau potable a été confiée à la société Sinef SA dès le 1^{er} février 2024. En décembre, l'assemblée communale vote l'adhésion de la Commune au CEFREN, ainsi qu'un crédit pour des travaux d'assainissement des conduites dans le quartier des Mottes à Cournillens.

L'établissement du nouveau règlement communal est toujours en cours ; par manque de temps de la RT et de budget, il est reporté en 2025.

Le remplacement de la conduite à la route de l'Ancien-Poste a été effectué.

2.7.2. Eaux usées

En même temps que l'adduction d'eau potable, la canalisation d'eaux claires a aussi été mise à neuf dans le secteur de l'Ancien-Poste à Courtion.

Les statuts de l'AESC ont été modifiés, portant la limite d'endettement à 85 mio de francs pour permettre de faire valider le nouveau crédit de construction de la future STEP à Pensier.

3. Conclusion

Ce rapport de gestion est un bref résumé de l'activité communale à fin 2024. Des remerciements sont adressés à la Direction de l'administration communale qui l'a rédigé.

Misery-Courtion, mai 2025

Le Conseil communal